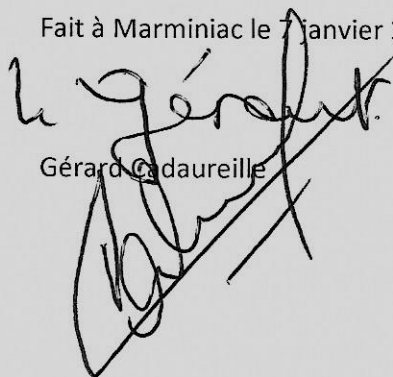


Reçu de fermage

Je soussigné Gérard CADAUREILLE, Gérant de la SCI MAYNE HAUT déclare avoir reçu
ce jour un chèque de 105€ de M.BESSOU Laurent au titre du fermage de prés .

Fait à Marminiac le 7 janvier 2026.


Gérard Cadaureille